

N° 36/11.07

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ SUR TERRITOIRE VAUDOIS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises a édité dernièrement un fascicule traitant de la question très actuelle de la place des polices municipales et intercommunales.

Cet argumentaire s'inscrit dans le débat relatif au projet "Réforme policière". Quant à la mise sur pied d'une police unique dans le canton de Vaud, il reflète le point de vue de la Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 octobre 2007.

le syndic

le secrétaire

E. Voruz

G. Stella